

**AVIS DES SOCIÉTÉS (\*)**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES  
ET DE REASSURANCES**

**-STAR-**

Siège social : Square Avenue de Paris –1080- Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » informe ses honorables actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 18 mai 2023, a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2022, un montant de dividende de 6,220 dinars par action.

La date de détachement des dividendes est fixée pour le 9 juin 2023.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.